

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU LUNDI 13 NOVEMBRE 2023

Date de convocation : 07 novembre 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délégations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n° 23-132 à 23-156 incluse	27	05	06	32

Secrétaire : M. RIVET

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mmes TERLEZ, PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, MM. JUBERT, JUHEL, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mme VANDAMME, MM. GAUTIER, BAZIRE, Mme MICHAUD, M. NIEL, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR, RIVET, Mmes SEGHIR, LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, M. THOMAS Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. BIDAULT ayant donné pouvoir à M. PRIOLLAUD
- Mme KOUYOUMDJIAN ayant donné pouvoir Mme PERCHET
- Mme LÉMAN ayant donné pouvoir à Mme TERLEZ
- M. BRUN ayant donné pouvoir à Mme LÉOSTIC
- M. ORTEGA ayant donné pouvoir à Mme LESAULNIER

ABSENT :

- M. SAVY

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 23-151 Actualisation du tableau des emplois permanents et des effectifs de la Ville

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

DES ANDELYS

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

LE

AFFICHÉ

LE

20 NOV. 2023

Le Maire

François-Xavier PRIOLLAUD

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20231113-23-151-DE
Date de télétransmission : 20/11/2023
Date de réception préfecture : 20/11/2023

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20231113-23-151-DE
Date de télétransmission : 20/11/2023
Date de réception préfecture : 20/11/2023

N° 23-151

**ACTUALISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS
PERMANENTS ET DES EFFECTIFS DE LA VILLE**

RAPPORT

M. le Maire rappelle que le tableau des emplois et des effectifs constitue la liste des emplois ouverts budgétairement, pourvus ou non, classés par filières, par cadres d'emplois et grades, distingués par une durée hebdomadaire de travail déterminée en fonction des besoins du service.

Les agents concernés sont les agents titulaires occupant un emploi permanent à temps complet (TC) ou à temps non complet (TNC), ainsi que les agents contractuels occupant un emploi permanent à TC ou à TNC.

Conformément à l'article n°34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, aucune création d'emploi ne peut intervenir si les crédits disponibles au chapitre budgétaire correspondant ne le permettent pas.

Afin d'assurer une concordance avec la vie des services, notamment :

- Les recrutements pour lesquels l'agent entrant et l'agent sortant ont des grades différents
- Le changement de filière d'un agent contractuel de catégorie C lors de sa titularisation,

Il convient de modifier le tableau des emplois permanents et des effectifs régulièrement en conseil municipal.

Au total, le tableau est à modifier comme suit aujourd'hui :

GRADES	CREATION	SUPPRESSION
FILIERE ADMINISTRATIVE		
Attaché		
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe		
Rédacteur		1
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe		
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1	
Adjoint administratif		
FILIERE TECHNIQUE		
Technicien		
Agent de maîtrise principal		
Agent de maîtrise		
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe		

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20231113-23-151-DE
Date de télétransmission : 20/11/2023
Date de réception préfecture : 20/11/2023

Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe		
Adjoint technique	1	
FILIERE SOCIALE		
Conseiller socio-éducatif		
Assistant socio-éducatif		
Educateur de Jeunes Enfants de classe exceptionnelle		
Educateur de Jeunes Enfants		
ATSEM principale 1ère classe		
FILIERE MEDICO-SOCIALE		
Puéricultrice de classe normale		
Auxiliaires de puériculture de classe supérieure		
Auxiliaires de puériculture de classe normale		
FILIERE CULTURELLE		
Professeur enseignement artistique		
FILIERE ANIMATION		
Animateur		
Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe		
Adjoint d'animation		1

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Considérant le tableau joint en annexe à la présente délibération,

PROCÈDE à la modification du tableau des emplois permanents et des effectifs.

S'ENGAGE à inscrire les crédits nécessaires au budget au chapitre 012.

Adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme

Le Maire,

François-Xavier BRIOLLAUD



Préfecture de la Région Île-de-France
 027-212703755-20231113-23-151-DE
 Date de télétransmission : 20/11/2023
 Date de réception préfecture : 20/11/2023

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS ET DES EFFECTIFS DE LA VILLE

Grade ou emploi	Catégorie	Postes budgétaires		Effectifs titulaires		Effectifs contractuels		Détails des temps non		CM 13.11.2023
		permanent à temps complet	permanent à temps non complet	Temps complet	Temps non complet	Temps complet	Temps non complet	titulaires	contractuels	
emplois fonctionnels										
Directeur Général des Services	A	1	0	0	0	1	0			
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	A	0	0	0	0	0	0			
total		0	0	0	0	0	0			
Filière administrative										
Attaché hors classe	A	1	0	1	0	0	0			
Attaché principal	A	1	0	1	0	0	0			
Attaché	A	9	0	4	0	4	0			1
Rédacteur principal de 1ère classe	B	5	0	5	0	0	0			
Rédacteur principal de 2ème classe	B	0	1	0	0	0	0		23h	1
Rédacteur	B	9	0	6	0	3	0			0
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	10	0	10	0	0	0			
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	8	1	8	1	0		5,39h		
Adjoint administratif	C	16	1	11	1	3	0	28h		2
Total		59	3	46	2	10	0			4
Filière technique										
Ingénieur principal	A	1	0	1	0	0	0			
Ingénieur	A	1	0	1	0	0	0			
Technicien principal de 1ère classe	B	3	0	3	0	0	0			
Technicien principal de 2ème classe	B	2	0	2	0	0	0			
Technicien	B	3	0	1	0	1	0			1
Agent de maîtrise principal	C	9	0	8	0	0	0			1
Agent de maîtrise	C	5	0	5	0	0	0			
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	13	1	13	0	0	0			1
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	39	0	35	0	0	0			4
Adjoint technique	C	50	9	40	6	7	2	10,30h/22h/28h/6,30h/20H/22H30	6h30/19h	4
Total		126	10	109	6	8	2			11
Filière culturelle										
Conservateur du patrimoine	A	1	0	0	0	0	0			1
Attaché principal de conservation du patrimoine	A	1	0	1	0	0	0			
Attaché de conservation du patrimoine	A	2	0	1	0	0	0			1
Bibliothécaire	A	1	0	1	0	0	0			
Assistant conserv. Patrim/Bibliothèque principal de 1ère classe	B	3	0	3	0	0	0			
Assistant conserv. Patrim/Bibliothèque principal de 2ème classe	B	1	0	0	0	0	0			1
Assistant de conservation du Patrimoine et des Bibliothèques	B	1	0	1	0	0	0			
Professeur enseignement artistique	A	0	0	0	0	0	0			
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	3	9	3	8	0	1	(15,30h/18,30h/3h/14,30h/14H/4h/9h/8,5h)	(6h30)	
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	0	10	0	4	0	4	10,5h/13h/13h/15h)	(7,5h/7,5h/5,5h/6,5h)	2
Assistant d'enseignement artistique	B	0	1	0	0	0	1		9h	
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	C	2	0	2	0	0	0			
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	5	0	5	0	0	0			
Adjoint du patrimoine	C	5	1	2	1	3	0	(20h)		0
Total		25	21	19	13	3	6			5
Filière sportive										
Conseiller principal	A	1	0	1	0	0	0			
Conseiller des APS	A	0	0	0	0	0	0			
Educateur des APS principal de 1ère classe	B	1	0	0	0	0	0			1
Educateur des APS principal de 2ème classe	B	0	0	0	0	0	0			
Educateur des APS	B	2	0	1	0	1	0			
Opérateur des APS principal	C	0	0	0	0	0	0			
Opérateur des APS qualifié	C	0	0	0	0	0	0			
Opérateur des APS	C	1	0	1	0	0	0			
Total		5	0	3	0	1	0			1
Filière sociale										
Sous filière sociale										
Conseiller socio-éducatif	A	2	0	2	0	0	0			

Accusé de réception en préfecture
 027-212703755-20231113-23-151-DE
 Date de télétransmission : 20/11/2023
 Date de réception préfecture : 20/11/2023

Assistant socio-éducatif CE	A	0	0	0	0	0	0			
Assistant socio-éducatif 1ère classe	A	0	0	0	0	0	0			
Assistant socio-éducatif	A	1	0	0	0	1	0			
Educateur de jeunes enfants CE	B	0	0	0	0	0	0			
Educateur de jeunes enfants	B	5	0	3	0	2	0			
Agent social principal de 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0			
Agent social principal de 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0			
Agent social	C		0	0	0	0	0			
ATSEM principal de 1ère classe	C	4	0	4	0	0	0			
ATSEM principal de 2ème classe	C	1	0	1	0	0	0			
Total		13	0	10	0	3	0			0
Sous filière médico-sociale										
Puéricultrice hors classe	A	1	0	1	0	0	0			
Puéricultrice classe normale	A	0	0	0	0	0	0			
Psychologue HC	A	0	0	0	0	0	0			
Psychologue CN	A	0	1	0	0	0	1		11,33h	
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	7	0	7	0	0	0			
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	5	0	2	0	3	0			
Total		13	1	10	0	3	1			0
Filière police										
Chef de Service	B	0	0	0	0	0	0			
Brigadier chef principal	C	5	0	5	0	0	0			
Gardien - brigadier	C	3	0	3	0	0	0			
Total		8	0	8	0	0	0			
Filière animation										
Animateur principal de 1ère classe	B	4	0	4	0	0	0			
Animateur principal de 2ème classe	B	1	0	1	0	0	0			
Animateur	B	3	1	2	0	1	1		(11,25h)	
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0			
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	3	0	2	0	0	0			1
Adjoint d'animation	C	29	42	25	22	4	20	6,30h*3/7,2 2h/11h*8/1 6h/17,30h/1 9h/30h*6/3 2h	6h/6,15h/6, 30h*9/11h *7/30h*2	0
Total		40	43	34	22	5	21			1
Emplois spécifiques										
voir si quand délibération										
Total	367	289	78	239	43	33	30	0	0	22
emplois publics non permanents (pour mémoire)										
Attaché	A	1	0	0	0	1	0			Fin 30/11/2023
Attaché	A	1	0	0	0	1	0			Fin 30/11/2023
Rédacteur	B	1	0	0	0	1	0			Fin 13/12/2025
Rédacteur	B	0	1	0	0	0	1			Fin 31/07/2025
Adjoint administratif 2ème classe	C	1	0	0	0	1	0			Fin 09/07/2024
Animateur (de proximité)	B	1	0	0	0	1	0			Fin 31/12/2023
Animateur (de proximité)	B	1	0	0	0	1	0			Fin 31/12/2023
total		6	0							
Assistantes maternelles (pour information)		7	0	0	0	7	0			
Emplois aidés (n'entrent pas dans le calcul des effectifs)										
Emplois d'avenir		0	0							
contrat PEC		1	19			1	0			Fin 03/09/2024
Apprentis		3	0	0	0	2	0			Fin 06/09/2024-Fin 31/07/2025
Adultes-Relais		4				1				Fin 30/11/2025
Services civiques		5								
Total		13	19	0	0	4	0			
				Effectifs budgétaires	Effectifs titulaires pourvus	Effectifs non titulaires				

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20231113-23-151-DE
Date de télétransmission : 20/11/2023
Date de réception préfecture : 20/11/2023